



Concours d'admission en 1^{er} Cycle

Epreuve écrite principale 1/2

Correction de la Dissertation

Durée : 2 heures

Thématique 2 – Changement climatique

Sujet :

Le développement durable : une réponse aux enjeux planétaires
d'environnement et de développement.

Période académique : 2016/2017

Rappel de la forme générale visée pour l'épreuve écrite principale :

-Dissertation-

- Introduction : Entrée en matière posant l'accroche au sujet – Définition et analyse des termes-clés – Questions posées par le sujet – Annonce de plan.
- Développement en 2/3 parties : selon la démonstration visée.
- Conclusion : Bilan des parties et rappel de la démonstration – Ouverture et élargissement du sujet.

Rappel des modalités d'évaluation :

De façon générale, seront sanctionnées –par un retrait de points– les copies ne mobilisant pas les compétences variées suivantes : restitution des connaissances attendues, questionnements soulevés par le sujet, construction d'une démonstration et mise en forme d'une réflexion.

Seront également sanctionnés le non-respect des consignes, le manque de soin porté à la copie.

Rappel du sujet :

Le développement durable : une réponse aux enjeux planétaires
d'environnement et de développement.

N.B. : la proposition de corrigé est donnée à titre indicatif. Il contient les éléments de réponse admis pour ce type de sujet en sus de l'orientation méthodologique suivie suscitée.

Pour autant, ce document ne vise nullement à l'exhaustivité.

Introduction :

Entrée en matière posant l'accroche au sujet Aujourd'hui, la planète est peuplée par 6,9 milliards d'individus répartis soit dans des pays développés, soit dans des pays en voie de développement.

Définition et analyse du sujet Dans les pays du Sud, la population manque de tout... Elle aspire donc à son développement (sur le modèle des pays développés d'aujourd'hui) ; c'est-à-dire à l'amélioration de son quotidien pour satisfaire ses besoins essentiels et acquérir un mieux être nécessaire à son épanouissement.

Dans les pays du Nord, la population a déjà un niveau de vie élevé... Elle aspire donc plus à quelques évolutions dans son quotidien pour améliorer sa qualité de vie, atténuer les inégalités et protéger la nature.

Or, l'avenir prévoit une planète à plus de 9 milliards d'individus, avec davantage de besoins et doit faire face à la dégradation considérable de notre environnement naturel lié à nos modes de production et à la surexploitation des ressources terrestres. De ce fait, il faut concevoir des modes de croissance qui accélèrent le développement économique du monde tout en tenant compte des sociétés et de l'environnement. Il s'agit donc d'inventer un nouveau mode de développement : un développement durable... **Questions posées par le sujet** et de nous interroger sur la nature, l'efficacité et les limites actuelles de la mise en œuvre et des principes ce développement durable ?

Annonce de plan

Le développement durable est un projet dont les enjeux sont vastes :

Améliorer la gestion des ressources et des espaces (en préservant l'environnement et la biodiversité – en restaurant les milieux naturels dégradés – en gérant mieux les ressources terrestres...). Mais aussi de réduire les inégalités socio-spatiales en alliant protection de l'environnement, développement économique et social et meilleur partage des ressources et des richesses. Réponse essentielle aux problèmes du monde, sa mise en œuvre fait encore débat et ses applications pratiques sont encore trop limitées.

Développement : en 3 parties ici.

1^{ère} partie : Le développement durable : une nouvelle réponse aux problèmes du monde

A) Les origines du développement durable.

■ Le terme de développement durable est relativement récent. Il apparaît pour la première fois en 1980. Cependant, il faut attendre 1987 avec le rapport Brundtland pour en avoir une « définition précise ».

Depuis cette date, de nombreuses conférences ont affiné le concept de développement durable. Parmi les plus importantes on note :

- La conférence de Rio (1992) sur l'environnement et le développement.
- La conférence de Kyoto (1997) sur le climat.
- La conférence Johannesburg (2002) sur le développement durable.
- La conférence de Copenhague (2009) sur le changement climatique.
- La Conférence de Paris (2015) sur le climat (COP 21).

■ Même si le terme de développement durable n'est utilisé que depuis peu, le problème préoccupe les esprits depuis le XVIIIème s...

Par exemple, au XVIIIème siècle, l'économiste anglais Malthus souhaitait limiter la croissance de la population, jugée trop importante par rapport à celle des ressources.

Par exemple, au XIXème siècle, beaucoup d'économistes s'interrogent sur les utilisations de plus en plus nombreuses et de moins en moins raisonnées des ressources naturelles.

B) Qu'est-ce que le développement durable ?

■ D'après le rapport Brundtland de 1987, le développement durable est défini comme étant « le développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre ceux des générations futures ».

■ Il repose sur trois piliers, figurés par des cercles entrelacés, qui pourraient : résoudre les difficultés en termes d'inégalités entre les populations – satisfaire tous les besoins des hommes pour accéder à une vie digne.

Il s'agit donc d'un compromis entre des aspects souvent contradictoires : les intérêts des générations futures et ceux des générations actuelles – les intérêts des pays industrialisés et ceux des pays en développement, y compris les pays émergents – les besoins des êtres humains et la préservation de la nature et des ressources.

2ème partie : Les deux grandes conceptions du développement durable.

■ Aujourd'hui, dans le cadre du développement durable : des techniques économes et propres sont utilisées dans l'agriculture, l'industrie, les transports, les services, le logement - l'usage de ressources renouvelables et le recyclage des produits utilisés sont partout encouragés- on impose aussi aux populations des pratiques « écologiquement responsables » comme le tri des déchets, le traitement des rejets, les économies d'énergie et d'eau.

■ Cependant, d'une manière très générale, les débats sont ouverts sur deux conceptions différentes du développement durable.

A) La première conception est appelée durabilité faible qui consiste à remplacer les ressources utilisées par de nouvelles ressources élaborées grâce à la science. En d'autres termes, les défenseurs de cette conception considèrent que les ressources naturelles n'ont pas plus de valeur que les ressources créées artificiellement. Dans cette perspective, ils considèrent qu'il n'est pas inenvisageable de détruire certains écosystèmes, de surexploiter les ressources... tant que des technologies peuvent proposer des moyens de substitution.

B) La deuxième conception est appelée durabilité forte qui insiste sur l'impossibilité de remplacer les ressources par d'autres et qui prône une gestion plus économe. En d'autres termes, les défenseurs de cette conception considèrent qu'il faut préserver les ressources naturelles jugées irremplaçables, quels que soient les progrès technologiques. Dans cette perspective, ils considèrent qu'il existe un « seuil » appelé « capital naturel critique » (partie de l'environnement naturel qui exerce des fonctions importantes et irremplaçables) à préserver.

Par exemple, sur la question des ressources en énergie pour les transports, les deux démarches vont conduire à des décisions très différentes. Dans le cas d'une durabilité faible, on continue d'exploiter les hydrocarbures (non renouvelables) en les remplaçant peu à peu par des agrocarburants. Dans le cas d'une durabilité forte, on va plutôt s'attacher à réorganiser les déplacements pour préserver les ressources en énergie.

Ainsi, bien des discussions et des questions accompagnent la mise en œuvre du développement durable. Comment lutter contre le mal développement au Sud mais aussi contre certains excès du Nord ? Comment gérer la nature ? Faut-il la sanctuariser en déplaçant les populations qui vivent dans des espaces à protéger ? Comment réduire la pauvreté dans

le monde ? Faut-il appliquer de la même façon partout sur la planète les grandes orientations définies par les instances internationales ?

3^{ème} partie : Le développement durable : de la théorie à la pratique.

A) Une mise en œuvre difficile.

■ Le défi du développement durable se décline à toutes les échelles géographiques (de l'échelle planétaire à l'échelle locale) et s'adresse à tous (citoyens, entreprises, acteurs de la vie publique). Sa mise en pratique est donc difficile... doit-on mettre des politiques de développement durable à l'échelle de la planète, à l'échelle des Etats ou à l'échelle locale ?

Aujourd'hui, c'est à toutes ces échelles que des mesures pour le développement durable sont prises...

■ Le niveau planétaire s'impose pour les mesures qui dépassent ou ignorent les frontières nationales : la lutte contre la pollution atmosphérique, la lutte contre les changements climatiques, la lutte contre la dégradation de la biodiversité (ensemble des espèces vivantes présentes sur la Terre ; plantes – animaux...), les mesures de solidarité financière...

A l'initiative de ses mesures planétaires, on retrouve souvent l'Organisation des Nations Unies (ONU) ou les Organisations Non Gouvernementales (ONG). Ces organisations essaient de mettre en place des conférences très médiatisées abordant tous les piliers du développement durable. A la conférence de Rio en 1992, les Etats présents adoptent des programmes d'actions pour le XXI^{ème} siècle décrivant les secteurs où le développement durable doit s'appliquer (agendas 21). A la conférence de Kyoto en 1997, les Etats présents signent des accords pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. A la réunion de l'ONU à New York en 2000, les Etats présents adoptent un pacte international pour vaincre la pauvreté appelé « les Objectifs du Millénaire pour le développement ». Mais lors de ces grandes conférences tous les pays ne sont pas présents, et les pays présents ont du mal à se mettre d'accord... Ainsi, leurs actions restent très limitées (telle qu'à la conférence de Copenhague en 2009)...

■ A l'échelle des Etats (ou des groupements d'Etats), les Etats (ou groupements d'Etats) conçoivent des plans de développement durable qu'ils s'efforcent ensuite plus ou moins de mettre en œuvre. L'Union Européenne a mis en place une directive sur l'eau appelée Natura 2000. Madagascar a créé des parcs naturels...

■ A l'échelle locale, les collectivités territoriales mettent en œuvre des solutions concrètes pour prendre en compte le développement durable (à travers ou non les agendas 21 locaux).

[FR] parcours 1 et 3

En Suède ou dans certaines autres régions d'Europe, des éco-municipalités voient le jour (exemple : Fribourg-en-Brisgau : Allemagne)

En France, dans certaines villes (telle Grenoble), des éco-quartiers voient le jour...

B) Face au réchauffement planétaire les résolutions de la COP 21 de 2015

■ Les enjeux de la Cop 21 : La COP 21 a visé un nouvel accord sur le climat, applicable à tous les pays à partir de 2020, permettant de répondre aux enjeux de façon équilibrée, des émissions de gaz à effet de serre pour contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en-dessous de 2°C d'ici 2100 et d'adapter nos sociétés aux dérèglements existants.

■ Les limites de l'accord international de Décembre 2015 : Le 12 décembre 2015, après une prolongation des négociations qui devaient initialement s'achever la veille, les délégués parviennent à un projet d'accord final, adopté ensuite à l'unanimité par les participants. Le texte fixe pour objectif de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C, en visant la barre des 1,5°C. L'accord, qui doit être validé par les parlements des pays participants et entrera en vigueur en 2020, prévoit une augmentation du budget du fonds vert pour le climat, avec un plancher de 100 milliards de dollars par an : un nouveau plancher sera fixé en 2025. L'un des objectifs du texte est la réorientation de l'économie mondiale vers un modèle à bas carbone, ce qui implique un abandon progressif des énergies fossiles. Cependant la Fondation Nicolas-Hulot regrette que la sobriété ne fasse l'objet d'aucune mention dans le cadre de l'accord de Paris. En effet, selon eux, les énergies renouvelables ne sauraient s'ajouter à la production actuelle d'énergie, mais au contraire, doivent s'y substituer. Par ailleurs, d'autres défis majeurs nous concernent autant : celui de la gestion de l'eau et celui de la maîtrise de l'énergie. Dans le même temps, la dégradation des sols continue, en particulier dans les pays dits « en développement » et la diversité biologique de la planète est de plus en plus menacée. On pourrait multiplier les exemples, en recensant toutes les matières cancérigènes qui entrent dans l'alimentation ou les vapeurs des vernis, colles et autres laques émis au quotidien par nos meubles et peintures murales.

Au final, de nombreuses mesures liées au développement durable sont prises même si elles touchent principalement le pilier « environnement » et même si elles ne touchent pas tous les pays du monde...

Conclusion :

■ Depuis quelques années, la notion de développement durable commence à entrer dans les esprits...

[FR] parcours 1 et 3

Des régions, des Etats, des groupements d'Etats, les grandes « gouvernances » mondiales essayent d'inventer une nouvelle forme de développement prenant en compte à la fois les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement...

■ La mise en œuvre de ce développement durable est difficile et inégale entre les différents espaces géographiques de la planète... et ainsi, beaucoup de choses restent encore à inventer, alors que l'on ne sait pas encore si cette politique de développement permettra de résoudre tous les défis qui attendent les habitants de la planète ...Elle s'impose aujourd'hui comme l'enjeu essentiel de notre humanité. Car, la réalisation d'un développement durable est aussi et surtout une condition d'accès à une vie digne et libre, c'est-à-dire aux droits de l'homme. En effet, comment donner à chacun les capacités nécessaires à la mise en œuvre de ses droits dans un monde où la qualité de l'air, les déchets, la dégradation des sols et de la qualité des eaux ne permettent pas de disposer d'une alimentation et d'un habitat sain ?

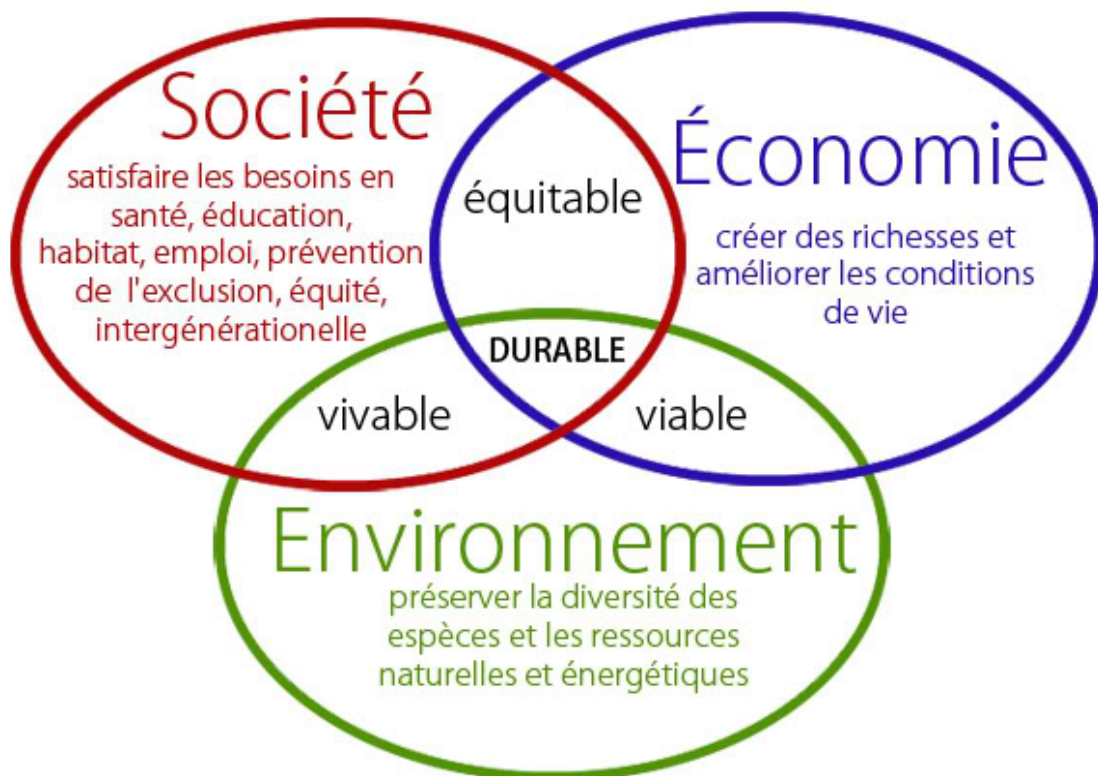


Schéma du développement durable

